

La biologie comme passion

Nathalie Rochat garde la passion de la biologie. « La grande partie de mes week-ends et de mes occupations annexes s'y rattachent », explique-t-elle. Elle conduit des visites guidées en français pour le zoo de Bâle, travaille ponctuellement sur le lynx. « Peut-être un jour retrouverais-je ce domaine mais pour l'heure, j'ai pris goût au monde des médias... ».

« Je suis radio active »

Responsable des relations publiques de BNJ FM (la concession radio de l'Arc jurassien qui regroupe RJB, RTN et RFJ), récemment élue à la tête de l'Union romande de radios régionales (RRR), Nathalie Rochat se décrit non sans humour comme une « radio active », habituée à fonctionner à haut rendement. Cette jeune Vaudoise de 42 ans passionnée de biologie est en outre mère de 3 enfants.

Nathalie Rochat, qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

La richesse des rencontres, le fait que mon travail soit extrêmement varié et donc dépourvu de toute routine. Je ne peux plus m'imaginer me rendre chaque jour au même bureau. Ce qui me plaît énormément aussi, c'est cette vision large des médias et la possibilité d'agir lorsque le besoin s'en fait sentir.

Et au niveau des RRR, quelle est votre mission ?

Il s'agit de défendre les intérêts de nos radios régionales romandes au niveau national et d'en faire des partenaires crédibles. Il s'agit également de développer des collaborations efficaces avec les autres associations faitières nationales. L'engagement requis est donc conséquent : il implique de participer à de nombreuses séances en Suisse alémanique. Je souhaite vraiment faire avancer les dossiers et donc être présente à chaque fois que cela est nécessaire.

Quel est le défi qui attend les radios locales ?

Aujourd'hui, les radios locales sont devenues des entreprises professionnelles. Face aux modifications de consommation du média radio, leur avenir est difficile à prédire : de plus, avec l'arrivée du DAB+, par exemple, le nombre de programmes va augmenter et les radios qui existent doivent pouvoir continuer à vivre. Nous devons donc être constamment à la pointe de la technologie, nous défendre pour ne pas être enfermés dans des carcans législatifs trop rigoureux et pouvoir réagir face au marché : c'est un défi de taille !

Comment travaillez-vous ?

D'un point de vue pratique, je suis souvent en route donc je travaille essentiellement avec mon portable ou par téléphone, dans le train. Les moments au bureau sont un luxe. A un autre niveau, je recherche la collaboration au sens constructif du terme.

Votre définition de la motivation ?

Trouver du plaisir dans mon métier. Ce plaisir est lié au fait de toujours regarder à moyen terme, de ne pas s'arrêter au quotidien, de faire constamment avancer les choses. Cela peut paraître naïf, mais c'est une naïveté consciente qui m'a permis des réalisations inattendues.



Comment conciliez-vous vie professionnelle et personnelle ?

Je tiens beaucoup à ce que mes trois enfants (8, 10 et 12 ans) aient un quotidien stable et des repères, alors on s'adapte et vive le télétravail ! Il faut vraiment que la terre tremble pour que je ne sois pas chez moi le mercredi après-midi !

Avez-vous du temps pour des loisirs et quels sont-ils ?

J'essaie... J'aime la nature, j'en ai besoin pour mon équilibre et pour me ressourcer. Je marche beaucoup. J'aime lire, aller au théâtre, voir mes amies. Nous sommes toutes très prises entre famille et le travail, alors nous avons décidé que la qualité des moments passés ensemble primait sur la quantité.

Des rêves, des projets ?

J'ai tout le temps des projets, mais tous aussi irréalistes les uns que les autres vu mon emploi du temps. Je dois me freiner, mais il y a toujours des envies qui tournent dans ma tête. Ceci dit, c'est bien d'avoir des rêves, il faut juste trouver le bon moment pour les réaliser.

Comment envisagez-vous votre avenir ?

Optimiste, j'ai toujours l'impression que tout va bien aller et que je vais avancer. En même temps, je suis exigeante et si je remarque que je ne peux pas atteindre les objectifs fixés, je me pose très vite la question de savoir si je suis la bonne personne à la bonne place.

Un parcours atypique

Nathalie Rochat a étudié la biologie à l'Université de Lausanne avant de se spécialiser en éthologie (étude du comportement animal) à Zurich. Très vite, elle s'intéresse aux grands prédateurs, notamment au lynx dans le Jura. « Le besoin de partager mes réflexions » m'a conduite vers la communication. J'ai travaillé dix ans comme coordinatrice de campagne au sein de la division « communication et marketing » de Pro Natura, à Yverdon puis à Bâle. Avec son mari, ils décident ensuite de s'établir dans le Seeland afin de donner à leurs enfants une vraie culture bilingue. Nathalie Rochat tente ensuite l'aventure de l'indépendance. « Le travail ne manquait pas mais j'étais seule dans mon bureau... ». En 2004, elle décroche la responsabilité des relations publiques pour les radios de l'Arc jurassien. Elle a empoché en 2008 un « Certificate Of Advanced Studies » en Corporate Communications délivré par le SPRI et la HEG Fribourg.

L'explosion de la dette publique, quelles menaces pour un pays ?

Face à l'ampleur de la crise économique et financière que nous traversons, la plupart des gouvernements des pays industrialisés ont mis sur pied de vastes programmes de relance conjoncturelle. Ces plans très onéreux, ainsi que la baisse des rentrées fiscales, ont des conséquences considérables sur les budgets publics. A l'exception de la Norvège, tous les pays industrialisés sont dans les chiffres rouges. A l'aube d'une nouvelle explosion des dettes publiques, on est en droit de se demander dans quelle mesure la dette publique menace notre pays ?

Le principal problème réside en fait dans le taux de croissance de la dette et non pas uniquement dans le niveau de celle-ci. Une augmentation du taux d'endettement plus prononcée que celle du PIB comporte quatre risques principaux.

Report des investissements

Un endettement élevé contraint les États à consacrer une part importante de leur budget au service de la dette. Ainsi, des investissements utiles, par exemple dans le secteur de l'éducation ou des transports, sont évincés au profit du remboursement de la dette et du paiement des intérêts.

Les créanciers se méfient de l'État

Une hausse des déficits a tendance à provoquer une augmentation des taux d'intérêt. Car les investisseurs doutent de plus en plus de la capacité de remboursement du pays et demandent donc un intérêt plus élevé pour prêter à ce dernier. Ce faisant le refinancement de l'État est de plus en plus coûteux et renforce encore l'effet d'éviction décrit ci-dessus.

Effets de redistribution entre générations

L'effet de redistribution entre les générations est néfaste quand les dettes servent à financer des dépenses de consommation courante. Les générations futures paient aux générations actuelles des biens et services, sans pour autant en profiter.

Spirale de l'endettement

Les déficits augmentent, les intérêts et le remboursement aussi. Les politiciens rechignent à prendre des mesures impopulaires (hausse des impôts ou une réduction des dépenses). La tentation est donc grande de financer le déficit par de nouvelles dettes. Lorsque la croissance économique ne suffit plus à financer l'augmentation de la dette, l'État tombe dans une spirale sans fin. Le Japon en est le parfait exemple.

Pour éviter ces risques, comme il est exclu de faire fonctionner la planche à billet, l'État a le choix entre une augmentation des impôts ou une diminution des dépenses (ou une combinaison des deux). Les hausses d'impôt, en plus d'être impopulaires, ont un effet procyclique en période de crise, c'est-à-dire qu'elles accentuent la récession en privant les ménages d'une partie de leur pouvoir d'achat. Cette mesure est aussi entravée par la concurrence fiscale internationale. En revanche, la réduction des dépenses, même si elle est aussi impopulaire, ne présente pas ces défauts. Plusieurs études empiriques ont d'ailleurs démontré qu'un assainissement budgétaire par les dépenses était efficace à long terme. Notamment pour régler des problèmes structurels du budget.

Il n'en reste pas moins que selon le célèbre adage « mieux vaut prévenir que guérir », il serait préférable de veiller à ce que la dette ne s'envole pas. Les règles budgétaires et les freins à l'endettement représentent à cette fin des outils efficaces. Ils ont l'avantage de reposer sur des bases légales claires et de préciser ce qui est admis en matière de dépenses, de déficit et de dettes. Ils ont aussi une fonction de pilotage, en permettant d'agir rapidement le cas échéant.

Le saviez-vous ?

Le plan financier 2011-2013 prévoit des déficits en milliards de francs :

2011 : 4.8 milliards
2012 : 4 milliards
2013 : 4.2 milliards

Ces déficits contreviendront dès 2011 aux exigences légales du frein à l'endettement. Il s'agira dès lors de procéder à des corrections allant de 2,5 à 4 milliards de francs.

Pour plus d'information, consultez l'étude : « Hausse de l'endettement : un défi pour l'après-crise »

http://www.economiesuisse.ch/web/fr/PDF%20Download%20Files/2009-11-24_Etude_PoIFin_endettement.pdf

Evolution de la dette de la Confédération, des cantons et des communes.

Dette brute en milliards de francs, taux d'endettement en pour cent du PIB.



Impressum